

## NATHALIE LEMEL

### L'histoire d'une communarde de tête

Nathalie Lemel ne ressemble guère au portrait de la Communarde que les écrivains bien pensants n'ont cessé de proposer. Quand on évoque les femmes de la Commune, c'est le nom de Louise Michel qui vient à l'esprit et souvent le seul. Pourtant, la Commune de 1871 ne manque pas de combattantes courageuses, hélas injustement méconnues du grand public !

Nathalie Lemel, un nom qui revient souvent dans les documents de la Commune et particulièrement au bas d'affiches s'adressant aux femmes de la capitale.

Nathalie Lemel est l'une des plus actives et des plus héroïques communardes.

Malheureusement, on ne dispose guère de documents pour parler d'elle. Elle a été trop absorbée par ses activités pour avoir le temps de prendre une plume, de rédiger ses Mémoires. Alors comme pour bien des révolutionnaires, c'est dans les archives de la police, dans les rapports de gendarmerie, dans les

comptes-rendus de procès qu'il faut aller glaner les renseignements. Et l'on peut peut-être douter de l'impartialité de ce genre d'informations, tout imprégnées d'idéologie patriarcale,

d'idées reçues à l'égard des femmes qui osent sortir du rôle qui leur est imparti par la tradition.

Sa fiche signalétique nous apprend qu'elle n'est pas grande, un mètre quarante-neuf ; elle est blonde avec des yeux gris, un nez retroussé, un visage ovale. Un portrait qui montre sous une sorte de coiffe un petit visage tendu, énergique.

Elle ne paraissait pas destinée à la résistance ouvrière et politique de par son origine. Elle est née le 24 août 1826 à



Brest. Son père Alain Duval débuta comme corroyeur, métier qu'il exerça longtemps tandis que son épouse tenait un modeste débit de vin. En 1845, il est électeur censitaire. On sait aussi que ses parents firent des sacrifices pour doter leur fille d'un niveau d'instruction peu répandu à l'époque en milieu populaire.

Le rapport de gendarmerie remarque pourtant que, dès cette époque : « *elle est intelligente mais fort exaltée* ». C'est sans doute sa saisie rapide des choses, sa réflexion sur ce qu'elle voit autour d'elle qui la conduit à être « *fort exaltée* », c'est-à-dire à oser avoir des idées personnelles, sans craindre de les exprimer à haute et intelligible voix. Elle se marie en 1845, à dix-neuf ans, avec un ouvrier relieur de huit ans plus âgé qu'elle, Jérôme Lemel avec qui elle aura trois enfants. Le 16 mai 1847, c'est la naissance de Louise Aglaë, leur première fille.

En 1849, le couple quitte Brest, pour aller s'installer à Quimper où il ouvre une boutique de librairie-reliure.

On note que Nathalie se passionne très tôt pour la lecture et cela est probablement pour quelque chose dans la future décision du couple. Deux autres enfants vont naître à Quimper : En 1853, Charles Adolphe et en 1859, Paul Célestin. On sait peu de choses sur ce séjour à Quimper de Nathalie Lemel.

D'après le rapport de gendarmerie, à cette époque-là, « *Les époux Lemel paraissaient en bonne intelligence* ». Et c'est là sans doute que commence à se nouer le destin de Nathalie. Mais on manque de documents. Le rapport de gendarmerie de Quimper nous dit : « *En 1861, ils se déclarèrent en faillite et partirent pour Paris, accompagnés de leurs trois enfants (12, 7 et 2 ans). Le premier logement connu : 12 impasses Béranger (dans le XVIII<sup>e</sup>). Jusque-là, le ménage n'avait pas trop mal été, quoique le sieur Lemel, fort laborieux ouvrier, ne fût pas secondé par sa femme, dont les allures d'indépendance la faisaient passer pour une femme de mœurs légères* ».

Dans l'histoire de Quimper, on trouve aussi une brève évocation de Nathalie Lemel

« *...grande lectrice de journaux socialistes, elle choque la bourgeoisie de la ville par son féminisme...* ». Elle vend des livres, elle a sans doute la curiosité, déplacée, de les lire et son horizon s'élargit ; elle se pose des questions, elle a envie de discuter de ce qu'elle voit ; elle sort de son rôle de femme, donc, comme le dit le rapport de gendarmerie, elle prend « *des allures d'indépendance* ».

### LE SAUT

Une fois à Paris, sortie du carcan provincial et religieux, obligée par manque d'argent d'apprendre et d'exercer un métier, celui de relieur, Nathalie va évoluer beaucoup plus vite. Elle se trouve dans un climat de surchauffe politique. Le climat social agité en Europe voit la création en 1864, à Londres, de l'Association internationale des Travailleurs, plus connue sous le nom de la Première Internationale. De suite implantée en France, elle doit aussitôt intéresser Nathalie Lemel.

En août 1864, les ouvriers relieurs se mettent en grève lors d'un conflit très dur. L'un des militants les plus connus est Eugène Varlin. Nathalie Lemel avait fait la connaissance d'Eugène Varlin au siège de la société des relieurs et s'était immédiatement dévouée auprès du prolétariat. Elle est de tous les mouvements revendicatifs, notamment de celui qui réclame l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. Varlin fait entrer Nathalie Lemel au Conseil d'Administration de la Société d'Épargne et de Crédit Mutuel des ouvriers relieurs dont il est le président. Fréquentant les clubs qui se multiplient à Paris vers la fin du second Empire, Nathalie Lemel voit ses activités déborder rapidement le cadre corporatif des travailleurs de la reliure. Sous l'influence directe de Varlin, elle adhère

à l'Internationale et lorsqu'une nouvelle grève éclate, elle fait partie du comité de grève et est élue déléguée syndicale, fait exceptionnel pour l'époque.

La grève de 1865 a établi l'égalité des salaires entre ouvrières et ouvriers relieurs de Paris. Nathalie Lemel a dû montrer sa ténacité, son sens de l'organisation dans ces luttes vraiment héroïques car c'était la faim, c'était la rue qui menaçaient à brève échéance les travailleurs en grève. Le commissaire de son quartier écrit : *« Elle s'était fait remarquer par son exaltation, elle s'occupait de politique ; dans les ateliers, elle lisait à haute voix de mauvais journaux ; elle fréquentait assidûment les clubs »*.

Elle quitta le domicile conjugal avec ses trois enfants en 1868. Le commissaire enquêteur écrit : *« L'exaltation de ses opinions politiques et les discussions auxquelles elle se livrait continuellement auraient été pour beaucoup dans cette séparation »*. (Le tout souligné en rouge !) Mais le commissaire omet de préciser que le mari s'était mis à boire.

### LA MILITANTE FÉMINISTE

Avec Varlin et quelques autres relieurs, elle créa une coopérative d'alimentation « la Ménagère » appelée ensuite « la Marmite ».

La Marmite était une sorte de restaurant ouvrier, une association pour la défense de la nourriture quotidienne.

Au bas des statuts de la Marmite adoptés en 1868, on trouve la signature de Nathalie Lemel aux côtés de celles de Varlin et de quelques autres futurs communards. Cette idée de coopérative eut un immense succès. Ces restaurants regroupaient environ huit mille travailleurs. On y mangeait bien, des choses saines, abondantes ; on se retrouvait entre soi, on pouvait discuter, lire.

Ce type de restaurant ne négligeait pas le domaine intellectuel, puisqu'il était abonné à six quotidiens et à plusieurs hebdomadaires. Parfois on chantait et, rapporte un coopérateur : *« Si des chanteurs de renom se produisaient devant les « clients » de la Marmite tel le baryton Alphonse Delacour, membre lui-même de l'Internationale, la citoyenne Lemel ne chantait pas, elle philosophait et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires. Nous l'aimions tous ; elle était déjà « la doyenne »*. (Que ne nous reste-t-il des écrits d'une femme aussi remarquable ?!) Nathalie y était caissière, secrétaire : elle logeait sur place pour être plus efficace.

Dans son livre *La Commune, histoire et souvenirs*, Louise Michel écrit : *« Madame Lemel de la chambre syndicale des relieurs empêcha tant de gens de mourir de faim. Véritable tour de force de dévouement et d'intelligence »*. Durant le siège des Prussiens, pendant ce terrible hiver 1870, elle réussit à servir chaque semaine des centaines de repas aux gens privés de ressources et s'attira une grande popularité.

Les Marmites furent fermées à la fin de la Commune. Dans les mêmes années, on signala la présence de Nathalie Lemel dans de nombreux clubs populaires où elle participait aux débats. Elle y était très écoutée bien que femme, alors que cela déplaisait à l'époque à beaucoup d'hommes qui n'aimaient guère qu'une femme se mêlât de politique.

Le 28 mars, quand le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville, Nathalie Lemel va pouvoir œuvrer de façon vraiment constructive. Les femmes ne sont pas éligibles à la Commune ? Qu'à cela ne tienne, elles constituent leur structure à elles qui leur permettra de se regrouper, de débattre des problèmes du travail, d'ouvrir des ateliers.

Le 8 avril parut sur les murs de la capitale une affiche signée « *Un groupe de femmes* ». En tête des signataires, on trouvait le nom de Nathalie Lemel.

« *Citoyennes, le gant est jeté, il faut vaincre ou mourir* ». C'était l'acte de naissance de l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Mais c'est la création, le 11 avril 1871, de « *l'Union des femmes* » que Nathalie Lemel a mise en place avec Elisabeth Dmitrieff, une Russe, amie de Karl Marx et un groupe d'ouvrières. Elles lancent un appel aux citoyennes de Paris : « *Citoyennes, l'heure décisive est arrivée, que c'en soit fait du vieux monde ! Nous voulons être libres* ». Cette « *Union des femmes* » dont le manifeste-programme est un des textes les plus avancés de cette période, va donc commencer dans les quartiers populaires son action d'information, d'aide de regroupement. Nathalie Lemel s'occupe plus particulièrement des questions sociales. La signature de Nathalie Lemel est en tête de celles qui figurent sur le manifeste du Comité central de cette Union des femmes. Peut-être en fut-elle la rédactrice ? Ce qui revenait le plus souvent dans les doléances entendues dans ces comités de quartiers de l'Union des femmes, c'était le sort des petits enfants pendant les longues heures de travail de la mère. On y trouvait aussi le droit à l'instruction laïque et la revendication d'un enseignement professionnel féminin liant directement l'émancipation des femmes à un travail qualifié et amenant ainsi l'égalité des salaires hommes-femmes. Cette Union réclama également l'abolition de la prostitution, et obtint la fermeture des maisons de tolérance. On ne peut qu'être frappé par le degré d'organisation et par le niveau idéologique atteint déjà par cette Union des Femmes et ce en plein XIX<sup>e</sup> siècle.

Des clubs furent créés où les femmes prirent une parole, précise, énergique, très réaliste. Nathalie Lemel se rendait fréquemment au club des libres penseurs installé dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois. On y parlait du divorce et du droit des femmes en présence d'une assistance mixte. Et une fois de plus, c'est à travers les propos caricaturaux des rapports de police que l'on aperçoit le dynamisme de Nathalie Lemel ; « ... *On la vit parcourir les clubs de femmes, y prendre la parole et y prêcher dans un langage excessivement violent les théories les plus subversives...* ». Un autre point a également choqué les autorités, c'est qu'elle portait toujours un caraco ou une écharpe rouge, comble de la subversion.

Il est bien dommage que Nathalie Lemel n'ait pas écrit (comme Louise Michel). Il eut été intéressant de connaître sous sa plume ce que furent ses certitudes, ses doutes. Ce qu'on en sait ne l'est que par des tiers, des témoins. Pourtant ceux-ci la disent mère attentive, soignant bien sa fille et ses deux garçons. Ce qui frappe c'est l'intense activité qui tenait à sa personnalité combative, énergique, lucide, intègre et désintéressée. Ses fonctions importantes de dirigeante de l'Union des Femmes l'amènèrent à s'expliquer en public pour convaincre ses auditoires de la pertinence de ses idées.

### SON APPORT DANS LA COMMUNE

Le 12 mai, en l'église de la Trinité, Nathalie Lemel appela les femmes à prendre les armes pour la défense de la Commune et déclara : *Nous arrivons au moment où il faut savoir mourir pour la Patrie. Plus d'incertitudes ! Toutes au combat. Toutes au devoir. Il faut écraser Versailles* ».



Le 15 mai, le comité Central de l'Union de Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, chargé de l'organisation du travail, invite les ouvrières de tous corps d'Etat à s'inscrire dans les mairies de chaque arrondissement. Sous la présidence de Nathalie Lemel, l'Union des Femmes appelle pour la dernière fois les femmes à se rendre sur les barricades qui s'élèvent par centaines dans Paris, les fédérés cherchant à tout prix à arrêter la progression des Versaillais.



Un rapport de police précise, parlant de Nathalie Lemel : «A la tête d'un bataillon d'une cinquantaine de femmes, elle a conduit la barricade de la place Pigalle» et plus loin il est écrit qu' «elle y a arboré le drapeau rouge». Pendant des heures, elles font le coup de feu pour tenter d'arrêter l'assaillant versaillais. «Vous êtes des lâches», disait Nathalie Lemel aux gardes nationaux... «Si vous ne défendez

pas les barricades, nous les défendrons». Un témoin dira : *Reentrant chez elle le 23 mai, les mains et les lèvres noires, couverte de poussière, elle disait avoir combattu quarante-huit heures sans manger et elle ajoutait avec beaucoup d'animosité : nous sommes battus mais non vaincus*». Un témoin, au tribunal militaire, dira de Nathalie Lemel : «...Sa figure m'a frappé car elle était seule âgée au milieu d'un groupe de jeunes filles, toutes armées de fusils et portant des brassards d'ambulancières ainsi que des écharpes rouges».

Des centaines de femmes sont tuées au cours des combats, d'autres sont arrêtées et exécutées sommairement. A la fin de la semaine sanglante, Nathalie Lemel avait dû, la rage au cœur, abandonner la barricade de la place Pigalle où, depuis des heures elle faisait le coup de feu. Louise Michel a écrit : «Ne voulant pas survivre à la Commune, Nathalie Lemel s'était enfermée hermétiquement dans sa chambre avec un réchaud à charbon. Comme on vint l'arrêter, elle fut sauvée de la mort pour le conseil de guerre». Elle ne fut jugée que très tard. On l'avait mise en attendant son assignation dans un hospice où plusieurs fois elle refusa l'évasion qu'on lui offrit. Lorsque Madame Lemel arriva à la prison d'Auberive, en Haute-Marne, elle y fut reçue par nous toutes au cri de «vive la Commune». Elle comparut au mois de septembre devant le quatrième conseil de guerre. Elle était accusée d'excitation à la guerre civile et de provocation à construire des barricades. De l'avis unanime, Nathalie Lemel eut fière allure au long de ce procès perdu d'avance. Voici l'impression qu'elle produisit sur le rédacteur judiciaire du Corsaire : «Nathalie Duval femme Lemel est âgée de quarante-six ans, elle exerce la profession de relieuse. Sa mise est très simple, c'est celle d'une ouvrière : une robe et un châle noirs et

*comme coiffure, un bonnet de linge. La tenue de l'accusée est aussi simple que sa mise, cependant elle s'exprime avec une grande facilité et une pureté de langage véritablement remarquables. Pas d'emphase, pas de fanfaronnade, pas de gestes, pas de cris, la vérité sans pompe*». Elle assume fièrement toutes les responsabilités de son action révolutionnaire. Les témoins qu'on appelle à la barre ne l'accablent pas ; la concierge fait l'éloge de Nathalie. Elle est défendue par maître Albert Joly qui déclare qu'elle a embrassé une cause avec conviction, franchise, sans fanfaronnade. Le 10 septembre 1872, le quatrième conseil de guerre la condamne à la déportation dans une enceinte fortifiée en Nouvelle- Calédonie.

#### LA DÉPORTATION EN NOUVELLE CALÉDONIE

Comme Louise Michel, Nathalie Lemel, à la fin de son procès, a refusé de signer un recours en grâce. Des amies pensant bien faire avaient formulé pour elle une demande de recours, sans la tenir au courant. Quand elle l'apprit, elle se fâcha et écrivit une lettre au préfet qui se trouve encore dans son dossier aux Archives Nationales. Voici un extrait de son refus de recours en grâce :

*« Monsieur le Préfet,  
(...) Je déclare formellement que non seulement je n'en ai pas fait, mais que je désavoue celui qui serait fait à mon insu ainsi que tous ceux qui pourraient être faits dans l'avenir. Ma condamnation est irrévocable.*

*J'ai l'honneur de vous saluer.*

*Nathalie Duval femme Lemel*».

Certaines condamnées restent à Auberive. Ce sont celles qu'on a jugées trop mal en point pour supporter les fatigues de la traversée. En revanche, Nathalie Lemel est jugée apte à voyager. C'est le 28 août 1872 que les

communardes sont embarquées à bord d'une très vieille frégate de guerre, La Virginie. Sur ce bateau, les déportés étaient répartis en deux cages, l'une pour les femmes et l'autre pour les hommes, dans les parties basses du navire. On ne montait -en principe- prendre l'air sur le pont qu'à heures fixes, pour un temps très limité. Dans son livre La Commune, Louise Michel écrit : *« Il était expressément défendu de se parler de cage à cage mais on le faisait tout de même. Dans les cages en face de la nôtre étaient Henri Rochefort et plusieurs autres communards »*. Louise Michel et Henri Rochefort échangèrent même des poèmes dont plusieurs ont été conservés.

Nathalie Lemel souffrit beaucoup des conditions de la traversée. Elle dut rester couchée la majeure partie du voyage. A l'étonnement de tous, la Bretonne eut le mal de mer comme si les Bretons ne pouvaient qu'y échapper. Louise Michel l'assista de son mieux. Dans son livre *La Commune, histoire et souvenirs*, Louise Michel raconte : *« Entre deux éclaircies de calme où elle ne se trouvait pas trop mal, je faisais part à Madame Lemel de ma pensée sur l'impossibilité que n'importe quels hommes au pouvoir pussent jamais faire autre chose que commettre des crimes s'ils sont faibles ou égoïstes, être annihilés s'ils sont dévoués et énergiques »*. Elle me répondit : *« C'est aussi ce que je pense ! »*. *« J'avais beaucoup de confiance en la rectitude de son esprit et son approbation me fit grand plaisir »*.

C'est surtout sur ce bateau que Nathalie Lemel apprit à connaître Henri Rochefort dans l'infortune et le désespoir. A leur retour de déportation Rochefort offrit dans le journal qu'il venait de créer, l'Intransigeant, un travail à Nathalie Lemel qui désespérait d'en trouver à cause de son passé de communarde.

Les tracasseries commencèrent dès l'arrivée à Nouméa. Le gouverneur Gauthier de La Richerie, qui présidait au débarquement, fit savoir aux femmes qu'il leur avait réservé un hébergement sur la Grande Terre, à Bourail, les équipements du camp de Numbo dans la presqu'île Ducos tout près de Nouméa étant à son avis beaucoup trop « primitifs » pour des femmes. Numbo était la seule et unique localité de la presqu'île.

C'était compter sans les deux fortes têtes, les deux meneuses Louise Michel et Nathalie Lemel qui d'emblée refusèrent d'être traitées autrement que leurs compagnons. *« Nous ne demandons ni n'acceptons aucune faveur et nous irons vivre avec nos co-déportés dans l'enceinte fortifiée que la loi nous fixe »*. Le gouverneur maintenant sa position, Nathalie Lemel déclara que si *« à huit heures précises, on n'avait pas laissé les femmes rejoindre leurs camarades masculins à la presqu'île Ducos, Louise et elle se jetteraient ensemble à la mer »*.

Le ton était si convaincant que M. de la Richerie céda.

En 1875, des évasions s'étant produites, dont celle de Rochefort, l'administration avait pris une grave décision : devinant que quelque chose d'inquiétant, fût-ce quelque chose d'absurde, se tramait du côté des femmes, elle décida que six d'entre elles, signalées pour leur *« mauvais esprit »* seraient transférées de Numbo à la baie de l'ouest. Est-il nécessaire de préciser qu'en tête de liste venaient Louise Michel et Nathalie Lemel ? Aussitôt, nos deux meneuses de pousser les hauts cris. Nathalie Lemel avait d'excellents motifs de plaintes. Elle était mal portante au point de ne plus pouvoir marcher. Les communardes élevèrent une protestation. Dans celle de Nathalie Lemel datée du 20 mai 1875, on peut lire :

*« La déportée Nathalie Duval, femme Lemel, ne se refuse pas à habiter le baraquement que lui assigne l'administration mais elle fait observer :*

*1. Qu'elle est dans l'impossibilité d'opérer elle-même son déménagement.*

*2. Qu'elle ne peut couper le bois nécessaire à la cuisson de ses aliments et le débiter.*

*3. Qu'elle a construit deux poulaillers et cultivé une portion de terrain.*

*4. Qu'en vertu de la loi sur la déportation qui dit : « Les déportés pourront vivre par groupes ou par familles et leur laisse le choix des personnes avec lesquelles il leur plaît d'établir des rapports, la déportée Nathalie Duval, femme Lemel se refuse à la vie commune si ce n'est pas dans ces conditions ».*

La déportation n'imposait pas la vie commune. Notre ennemie du légalisme connaissait fort bien la loi sur ce point et tenait à le faire savoir. L'autorité, de guerre lasse, accepta de faire diviser en petites cases, la future résidence de nos « six mauvaises têtes ».

Nathalie et surtout Louise exigeaient que l'on affichât officiellement les motifs dont elles et leurs compagnes étaient l'objet. Il semblait que l'administration eût essayé de faire passer plusieurs d'entre elles pour des créatures légères, éloignées à cause de leur inconduite. Les relations entre Nathalie Lemel et Louise Michel sont alors étroites. Ce qui rapproche les deux femmes, c'est la chaude approbation qu'apporte Nathalie Lemel à Louise Michel quant à son intention d'apprendre à lire aux petits Canaques.

Cependant, dans ce camp de Bourail, la santé de Nathalie Lemel s'améliora. Les relations, en revanche, entre Nathalie et Louise, se refroidirent. Vivant l'une près de l'autre, des discussions un peu âpres y ont été peut-être pour quelque chose. Différence de caractère



aussi probablement. Dans son remarquable article de la revue *Communes* sur Nathalie Lemel, l'historien Jean Bruhat a déclaré : « *Je partage assez l'opinion d'Edith Thomas quand elle écrit : ... par la noblesse de leur caractère et la profondeur de leurs convictions, Louise et Nathalie étaient bien de la même race. Mais Nathalie avait certainement plus de bon sens* ».

Rochefort, qui fut son voisin au camp de Numbo écrivit : « *C'était une socialiste ardente... C'est une des plus belles et des plus fortes intelligences que j'ai connues. L'éloquence et le bon sens sont chez elle égaux à la bravoure (...). Elle m'étonnait par son admirable résignation philosophique et la lumineuse netteté de son esprit* ». Henri Bauer, fils illégitime d'Alexandre Dumas père, journaliste, disait d'elle : « *Une femme déjà fatiguée par la vie mais d'intelligence remarquable, d'esprit clair et sagace* ».

## LE RETOUR DE LA COMBATTANTE

Ce n'est qu'en 1880 (loi d'amnistie générale), que Nathalie Lemel regagna la France à bord du *Picardie*. Elle arriva en septembre. Henri Rochefort se souvenant d'elle, comme je l'ai dit, lui fit donner un emploi de nuit au journal *l'Intransigeant* qu'il avait fondé.

Elle s'était trouvée une chambre dans le XVIII<sup>e</sup>, mais elle changea souvent de logement. De sa famille elle semble n'avoir gardé que peu de contacts sinon avec sa petite-fille.

Ses relations avec Louise Michel s'étaient distendues ; à leur retour, elles se feront rares. Les deux femmes, fidèles à leurs idées, poursuivront sur des chemins différents le même combat. On sait que Nathalie fut présente pour fêter la sortie de prison de Louise Michel, qu'elle suivit ses obsèques. Son amitié, en dépit des divergences, était restée fidèle.

Nathalie resta attachée à quelques idées fondamentales mûries tout au long d'une vie bien remplie. Elle le montra notamment par sa présence aux meetings ouvriers, aux manifestations où le souvenir de la Commune était glorifié. Aux réunions commémoratives, elle fut toujours accueillie avec ferveur, où certains l'appelaient encore « *le vieux sergent* », un surnom qui lui avait été donné sur les barricades.

Mais c'était toujours le sort des femmes travailleuses que Nathalie Lemel mettait au premier plan. « *Je suis toujours d'avis qu'il faut travailler à la diminution des heures de travail et à l'augmentation du salaire des femmes, et les appeler à combattre pour leur affranchissement. En résumé, nous voulons vivre honorablement de notre travail et pour ma part, je n'irais pas avec des socialistes qui voudraient m'en empêcher* ».

Nathalie n'est plus en état d'assurer son travail de nuit au journal. Elle quitte son emploi. Rochefort lui verse la petite allocation mensuelle que le journal assure à ses vieux serviteurs. Mais le journal décline et l'allocation diminue. De glissement politique en glissement politique, Rochefort, qui fut le bagnard de Nouméa aux côtés de Louise Michel et Nathalie Lemel, va choir tour à tour dans l'incohérence du Boulangisme et dans le déshonneur de l'antidreyfusisme. Nathalie refusa le secours proposé par Rochefort et tomba dans l'extrême misère préférée à une solidarité douteuse. Elle dira qu'elle ne voulait pas être à la charge d'un journal dont elle entendait se désolidariser complètement.

Cette misère nous est rapportée dans un article du journal *La Lanterne* paru peu après sa mort, en 1921 : « *Elle habitait rue des Gobelins, au rez-de-chaussée d'une maison sordide, une chambre humide et sombre, de plain-pied avec*



*une petite cour pavée, où fleurissait par miracle un maigre lilas. La chambre était uniquement meublée d'un lit, de deux chaises et d'une table poisseuse sur laquelle demeuraient en place une lampe à alcool, une boîte au lait et une cafetière. La maman Lemel se nourrissait de lait et de café. Et à ce menu frugal, qu'eût-elle pu ajouter ? Elle vivait des trente francs de l'assistance aux vieillards. Le mari de feu sa petite-fille, un brave homme tué pendant la guerre, payait régulièrement son modeste loyer. Les murs de la chambre étaient ornés des portraits de Varlin, de Louise Michel, de Rochefort et de la locataire ». Lucien Descaves dira aussi : « On ne l'entend pas se plaindre, elle trouve même le moyen de venir en aide à des infortunes encore plus lourdes que les siennes ».*

En 1915 elle entra à l'hospice d'Ivry, complètement aveugle. Elle y vécut six années, plongée dans le noir absolu, souffrant de partout. Ses amis décédés, sa famille disparue, sa mort le 8 mai 1921 laissa beaucoup de gens indifférents. Cependant, le journal l'Humanité lui consacra un assez grand article nécrologique le 25 mai 1921. « Tous ceux qui l'ont connue l'ont aimée et ne l'oublient pas. Ce fut pour moi un crève-cœur lorsque je vis que nous n'étions que trois l'autre mercredi à suivre son convoi ».

Ainsi, cette bretonne au cœur pur et passionné,

connut-elle une triste fin de vie mais aurait-elle dû être oubliée pour autant ?

Rimbaud était-il à Paris en mai 1871 ? Mais en tout cas son poème Jeanne-Marie restera la plus belle évocation poétique de la Parisienne de 1871, ouvrière et combattante comme Nathalie Lemel.

Jeanne- Marie a des mains fortes,  
Mains sombres que l'été tanna,  
Mains pâles comme des mains mortes...  
Elles ont pâli, merveilleuses,  
Au grand soleil d'amour chargé,  
Sur le bronze des mitrailleuses  
A travers Paris insurgé.

Comme le nostalgique *Temps des Cerises*, ce poème est un merveilleux hommage à toutes les Communardes, oubliées ou anonymes, à toutes les Nathalie Lemel. En 2007, une place, située dans le III<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a reçu son nom.

## Jacky MORELLE

### *Documents :*

-*Bibliothèque Marguerite Audoux*

-*Bibliothèque Marguerite Durand*

-*La bibliothèque historique de la ville de Paris*